



## Fonds de soutien à la médecine familiale Termes de référence

### Soutien aux pays à faible revenu pour les frais de conférence et de déplacements

**But :** En partenariat avec le Centre Besroux pour la santé mondiale, le Département de médecine familiale contribue conjointement à des fonds de contrepartie de 5 000 \$ par année pour aider les résidents en médecine familiale issus de pays à faible revenu à assister à des conférences telles que le Forum de médecine familiale (FMF) ou le North American Primary Care Research Group (NAPCRG), ce qui comprend les frais de déplacement.

**Recommandation :** Dans le cadre de la collaboration entre la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa et le Centre Besroux pour la médecine familiale à l'échelle mondiale, cette aide fera partie du Fonds de soutien à la médecine familiale jusqu'en 2028.

#### Termes de référence

- Les demandes de soutien aux pays à faible revenu, présentées à l'équipe des affaires professorales sur une base trimestrielle.
- Les demandes doivent clairement démontrer, par écrit, le retour sur investissement pour le DMF et inclure un énoncé indiquant en quoi ce soutien est lié aux objectifs professionnels et intérêts de recherche du résident/de la résidente.
- Une preuve de participation et des frais connexes est requise par le service des Finances avant de verser les fonds.